

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2017

Présents : 24 adhérents.

Excusés: Jean-Michel et Dominique Rognon, Nathalie Francesconi, Marcelle Lucas, Chantal Donzé, .

Le président, Lionel GATTAUD, remercie les présents, en particulier nos amis des Montagnes Neuchâteloises et des Orchampis et se déclare satisfait du nombre de présents.

Il demande un instant de recueillement en mémoire de Jean Jacquet et Emmanuel Guyot, fils de notre amie Nicole.

Rapport moral:

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le président nous fait part de son rapport moral.

Il rappelle les buts de l'association : accueillir de nouveaux adhérents, aider à la détermination et participer à la prévention d'accidents toujours possibles. C'est dans ce but qu'il faudrait communiquer davantage en rappelant que nous sommes à la disposition du public.

Il pose aussi le problème de la faible participation à nos sorties et pense qu'une opportunité s'offrira cette année en collaboration avec l'association Chemin des Rencontres qui semble partante pour une sortie commune. Ne pas oublier non plus le Forum des Associations programmé à l'automne.

Il nous lit ensuite un texte écrit en 1972 par Georges Champion, président fondateur de notre société. Avec sa verve bien connue et son très riche vocabulaire, l'auteur pousse un cri d'alarme par rapport à la dégradation de la nature par l'homme et la nécessité impérieuse de la protéger. En conclusion le président rappelle que sur ce sujet, nous en sommes toujours au même point et qu'il faut redoubler de vigilance.

Le rapport moral est approuvé sans autres commentaires.

Rapport d'activité 2016:

Jean-Paul Lucas nous le présente en détail.

Il reprend le programme de l'année en commentant sa réalisation et la participation à chaque activité prévue. Comme d'habitude, des réussites et des échecs. Il insiste sur les points forts : soirée pleine lune, conférences, sorties, exposition, Journée franco-suisse. Il se réjouit des deux belles expositions de 210 espèces réalisées, au Locle et à Morteau en dépit d'une météo capricieuse à notre égard.

Un court débat oppose le président et Jean-Paul qui ne font pas la même analyse des exigences exprimées par M. Sugny au sujet de l'inventaire des espèces.

Le rapport d'activité est aussi approuvé à l'unanimité.

Rapport financier:

Mic Blondeau donne lecture du rapport financier qui a été vérifié par la commission de contrôle.

Notre société compte 47 membres à jour de cotisation (13 couples et 21 individuels).

Pour l'année 2016, les recettes s'élèvent à 2 927 € et les dépenses à 2 515,37 € soit un excédent de 411,63 €. Le total de nos avoirs sur nos différents comptes bancaires s'élève au 31/12/2016 à 5 619,89 euros .

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Cotisation annuelle :

Compte tenu de l'état satisfaisant de nos finances, le bureau propose de maintenir la **cotisation individuelle 20 €** et la **cotisation couple à 30 €**. Proposition adoptée à l'unanimité.

Rapport de la commission technique:

Henri Bournez liste avec une extrême précision les différentes séances de détermination et pour chacune d'entre elles les espèces remarquables observées ainsi que le nombre de participants aux séances des lundis soirs de réunion et à celles effectuées à l'issue des sorties sur le terrain. Lui aussi est extrêmement satisfait de la réussite de l'exposition de Morteau avec ses 210 espèces présentées au public..

François Docquin nous fait part d'une découverte surprenante qu'il a faite sur un magazine traînant sur une table de salle d'attente de médecin. Deux champignons qui s'attaquent au bois parviennent à lui donner des propriétés acoustiques qu'il ne possède pas à l'origine. Découverte réalisée par le professeur Schwartz qui a confié de l'épicéa conditionné de cette manière à un luthier afin de fabriquer des violons. Ceux-ci ont été ensuite testés à l'aveugle et confondus par leur qualité surprenante avec un véritable Stradivarius.

Des applaudissements fournis saluent la prestation des deux membres de la commission technique.

Election du Bureau et de la Commission de contrôle:

Statutairement, le Bureau est élu pour deux ans et renouvelable chaque année par moitié. Sont renouvelables en 2016: Lionel Gattand, Mic Blondeau, Jean-Paul Lucas, Nicole Guyot. On applique la même règle pour la commission de contrôle. A renouveler cette année: Henri Bournez.

Il faudrait aussi procéder au remplacement de Jean Jacquet au poste de secrétaire adjoint. Cédant à l'amicale pression Hubert Prillard accepte cette responsabilité..

En conséquence le bureau est constitué de la manière suivante ::

Président : Lionel Gattand

Vice-président: Jean-Paul Lucas

Trésorière : Marie-Claire Blondeau

Trésorière adjointe : Nicole Guyot

Secrétaire : Denis Roy

Secrétaire adjoint : Hubert Prillard

Commission technique : Henri Bournez, François Docquin, Patrice Bassetti

Commission de contrôle des finances: Patrice Bassetti, Henri Bournez

Cette composition du bureau et de la commission de contrôle est approuvée à l'unanimité.

Programme des activités 2016 :

Le programme établi en tenant compte de celui des associations amies est ensuite présenté par Jean-Paul et accepté par l'ensemble des présents. Il sera adressé à chacun avec ce compte-rendu d'assemblée générale. On essaiera d'améliorer la publicité pour mieux annoncer nos activités ouvertes au public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et on passe au traditionnel casse-croûte.

Le Secrétaire,
D. ROY